



FICHE FORMATION

SÉCURITÉ INCENDIE & ÉVACUATION

Formation ERP : Maîtriser la réglementation relative aux établissements recevant du public

Durée : 10 Jours

L'essentiel

Réglementation incendie applicable aux ERP et aux IGH

Dix jours pour maîtriser le règlement de sécurité incendie applicable aux établissements recevant du public, des principes généraux aux dispositions par type d'établissement.

Enjeux

- Le règlement est étagé : dispositions générales, dispositions particulières par type, exceptions. Une erreur de type conduit à appliquer les mauvaises règles.
- Chaque disposition a sa logique de sécurité : la comprendre permet d'argumenter une dérogation ou une mesure compensatoire.
- Sur le terrain, l'exploitant doit tenir la conformité dans le temps malgré les aménagements et les changements d'activité.

Objectifs pédagogiques

- Classer un établissement par type et catégorie et déterminer les textes applicables.
- Maîtriser les dispositions générales de construction, d'évacuation, de désenfumage et de moyens de secours.
- Appliquer les dispositions particulières de plusieurs types d'établissements.
- Préparer un dossier et une visite de la commission de sécurité.
- Organiser le suivi de la conformité en exploitation.

Programme détaillé

- 1 Cadre juridique, classement, types et catégories.
- 2 Construction : comportement au feu, isolement, structures.
- 3 Dégagements et évacuation.
- 4 Désenfumage, éclairage de sécurité, alarme et détection.
- 5 Moyens de secours et vérifications périodiques.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- 6 Dispositions particulières par type d'établissement.
- 7 Procédures administratives : dossiers, commissions, registre de sécurité.
- 8 Études de cas de conformité.

Public concerné

- Responsables sécurité d'ERP, exploitants, bureaux d'études et préventionnistes

Prérequis

- Notions de sécurité incendie ; aucun prérequis formel.

Modalités pédagogiques

- Formation longue en présentiel avec études de cas de dossiers et de visites.

Évaluation des acquis

- Évaluations écrites et études de cas.

Cadre d'application

Le règlement enseigné est le règlement français de sécurité contre l'incendie dans les ERP. La formation ne donne pas de titre et ne remplace pas l'avis de la commission de sécurité. Le cadre réglementaire décrit est celui de la France ; les obligations applicables au Bénin ou dans un autre pays différent et doivent être vérifiées avec l'autorité ou l'exploitant local.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com